

Enquête sur la perception par le grand public des enjeux en matière de santé environnementale en Grand Est

Avril 2022

Rapport d'enquête réalisé en 2022 à la demande du comité d'animation du Plan régional santé environnement (PRSE) Grand Est et avec le financement de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Grand Est.



Document réalisé par l'Observatoire régional de la santé Grand Est



Le présent rapport a été réalisé à l’ORS Grand Est par :

- Nadia Honoré, chargée d’études ;
- Bastien Schelfhout, interne ;
- Sous la direction d’Emilie Gardeur, Directrice de l’ORS Grand Est.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
I. Contexte, objectif et méthode de l’enquête	4
II. Caractéristiques des répondants	5
III. Evaluation personnelle du lien entre santé et environnement	7
« Selon vous, qu'est-ce que signifie le terme "Santé environnementale" ? »	7
« Avez-vous déjà entendu parler du Plan régional santé environnement (PRSE) Grand Est ? »	13
« Selon vous, quelle est l'importance du lien entre l'environnement et la santé ? »	14
IV. Niveau d’information	16
V. Estimation du risque	23
« Selon vous, quel est le meilleur moyen pour améliorer la santé environnementale de la population ? »	25
« En matière de problématiques santé environnement, qui selon vous est le mieux placé pour agir ? »	31
VI. Mesures adoptées	32
VII. Discussion, conclusion et perspectives	35

I. Contexte, objectif et méthode de l’enquête

Dans la continuité de la première enquête réalisée en 2016, une nouvelle enquête d’opinion grand public sur les questions santé environnement, financée par la Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement (DREAL) Grand Est, a été mise en œuvre

Cette nouvelle enquête lancée en 2021 par l’Agence régionale de santé (ARS) Grand Est, la DREAL Grand Est et la Région Grand Est prend place dans la dynamique de la préparation des travaux d’élaboration du futur quatrième Plan régional santé environnement (PRSE) Grand Est.

L’objectif principal de l’enquête est de refaire un point sur les principales préoccupations exprimées en matière de santé environnementale des habitants répondants du Grand Est.

Le questionnaire destiné au grand public a été élaboré par le comité d’animation du PRSE Grand Est et mis en ligne en décembre 2021 sur un site dédié. Il reprend globalement les questions, items et variables utilisées lors des premières enquêtes. Un communiqué de presse a été diffusé dans la presse écrite, sur des sites internet (sites institutionnels, site du PRSE Grand Est, etc.), les réseaux sociaux et par mail avec demande de partage auprès des réseaux de partenaires.

L’enquête, accessible du 1^{er} décembre 2021 au 21 janvier 2022, vise à recueillir les avis et propositions du plus grand nombre de personnes souhaitant s’exprimer sur la thématique santé environnement et non pas à fournir des données représentatives de la population (Figure 1). L’enquête se base ainsi sur le volontariat des personnes et sur leurs déclarations quant à leurs niveaux de connaissances, leurs avis et comportements individuels.

Figure 1 : Invitation à participer à l'enquête



Sources : Page internet du Plan régional santé environnement Grand Est (« Prolongation de l’enquête régionale grand public ! », <http://www.grand-est.prse.fr/prolongation-de-l-enquete-regionale-grand-public-a268.html>, publié le 07/01/2022).

Le questionnaire, instruit par le comité d’animation sur le logiciel *Limesurvey* (logiciel d’enquête en ligne), comprend des questions relatives :

- Aux caractéristiques sociodémographiques des répondants ;
- A l’importance perçue du lien entre santé et environnement et à la sensibilité personnelle aux problèmes environnementaux ;
- Au niveau d’information des répondants sur différentes problématiques santé environnement ;
- Au risque pour la santé que représentent ces mêmes problématiques aux yeux des répondants ;
- Aux actions publiques à mener prioritairement dans le champ santé environnement ;
- Aux comportements éco-citoyens adoptés ou non par les répondants.

Le comité d’animation du PRSE Grand Est a mandaté l’Observatoire régional de la santé (ORS) Grand Est pour l’analyse de cette enquête. Les analyses statistiques ont été réalisées grâce aux logiciels Excel 2019 et Iramuteq (Interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires - version 0.7 alpha 2).

II. Caractéristiques des répondants

L’enquête a permis de recueillir **1 636 questionnaires**. En comparaison avec l’enquête de 2016, le nombre de réponses est en baisse, la précédente enquête ayant récolté 2 171 questionnaires exploitables.

Huit répondants sur dix ont entre 25 et 64 ans, cette catégorie d’âge étant statistiquement surreprésentée (test de χ^2 , $p < 0,01$) par rapport à la répartition par âge des habitants du Grand Est selon le recensement de la population 2018 de l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee, RP 2018). Seuls 2 % des répondants ont moins de 25 ans.

Par département de domiciliation, on observe également une répartition différente de celle de la population générale, hormis pour les départements de la Marne, le Bas-Rhin et les Vosges. La Haute-Marne, la Meuse et le Haut-Rhin sont surreprésentés parmi les départements déclarés de résidence (test de χ^2 , $p < 0,01$).

En termes de professions, on observe une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (36 % des répondants) et notamment une sous-représentation des ouvriers (2 %) par rapport à la population générale (test de χ^2 , $p < 0,01$). Les retraités représentent 22 % des répondants à l’enquête, les employés 18 %, les professions intermédiaires 11 %. Une catégorie « Autres », assez hétérogène, regroupe notamment 20 étudiants et 14 professions libérales.

Le fait que ce sont surtout des catégories socio-professionnelles (CSP) supérieures qui ont répondu à l’enquête est une information en soi sur le profil des personnes répondant habituellement à ce type d’enquête (en ligne, sur ce genre de thématique). D’autres CSP semblent plus éloignées de ces

sollicitations. Cela permet de réfléchir à la pertinence d’un axe de travail du futur PRSE 4 Grand Est qui viserait à imaginer comment interroger, faire participer et sensibiliser l’ensemble de la population.

Parmi les répondants :

- 20 % déclarent travailler ou avoir travaillé dans le secteur de l’environnement (333 répondants) ;
- 30 % dans la santé (494 répondants) ;
- 5 % dans l’environnement ET la santé (78 répondants).

Mise en perspective

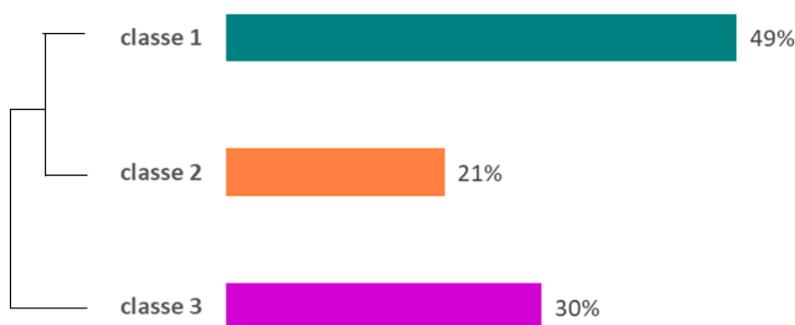
L’enquête d’opinion précédemment menée en Grand Est avait pour but principal d’identifier les préoccupations des habitants de la région Grand Est en matière de santé environnement. Les informations avaient été recueillies par *Limesurvey*. Plus de 2 000 réponses au questionnaire étaient exploitables. Les résultats ont ensuite été comparés entre les trois *ante*-régions (Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne) afin de déterminer les différences d’opinion suivant les territoires.

Honoré N, Gardeur E, Dumait G (sous la direction de Bonnefoy M et Imbert F), (sous le pilotage de la DREAL Grand Est, l’ARS Grand Est, et de la Conférence régionale de la santé et de l’autonomie CRSA Alsace), Enquête d’opinion auprès du grand public de la région Grand Est en matière de santé environnement, 2016, 32p., http://www.grand-est.prse.fr/IMG/pdf/rapport_opinion_se_grand_est_ors-2016-11-14.pdf

Dans un second temps et afin d’affiner l’analyse, les propositions formulées ont été classées selon la méthode Alceste (Analyse de lexèmes co-occurents dans les énoncés simples d’un texte). Un dendrogramme (arbre de regroupement hiérarchique des classes) représente la partition et une indication de la taille des classes (exprimée en pourcentage du corpus classé).

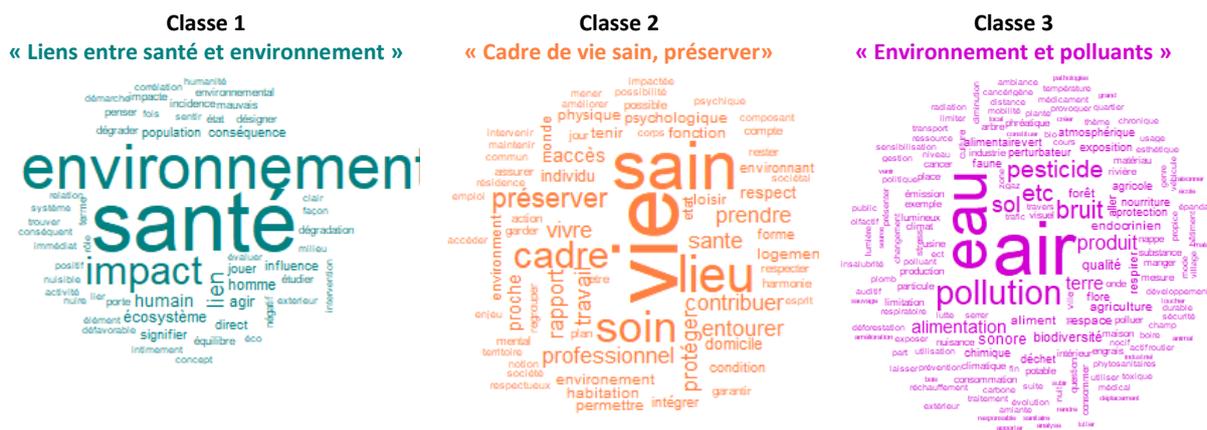
Sur la base de l’ensemble des répondants (1 636 propositions), 3 classes se distinguent (Figure 4).

Figure 4 : Répartition par classe des propositions formulées par les répondants (dendrogramme, méthode Alceste) - « Selon vous, qu’est-ce que signifie le terme "santé environnement" ? »



Sources : Enquête d’opinion PRSE 2022, Exploitation ORS Grand Est, Logiciel Iramuteq.

Figure 5 : Nuages de mots caractéristiques de chaque classe - « Selon vous, qu’est-ce que signifie le terme "santé environnement" ? »



Sources : Enquête d’opinion PRSE 2022, Exploitation ORS Grand Est, Logiciel Iramuteq.

Au-delà des simples nuages de mots qui permettent de visualiser rapidement les principaux mots clés relatifs à la classe considérée (Figure 5), les principales caractéristiques de chaque classe ont été établies et sont illustrées ici de manière synthétique par des *verbatim* :

Classe 1 « liens entre santé et environnement »

Les liens entre santé et environnement ont été affinés dans l’analyse par rapport à ceux qui étaient déjà formulés dans les figures précédentes (Figure 2, Figure 3) et soulignent l’importance des liens entre la santé humaine/l’état de santé des populations et la santé des écosystèmes. Les conséquences ou incidences pour la santé et l’environnement, voire l’importance d’agir sur les facteurs responsables se retrouvent dans les propositions (« santé », « environnement », « impact », « lien », « humain », « écosystème », « agir », « homme », « influence », « conséquence », « population », etc.).

Illustration par des verbatim

« La santé environnementale a pour but d’étudier les effets des facteurs environnementaux tels que les polluants présents dans l’air, l’eau et les sols sur la santé des humains, mais aussi sur l’équilibre de l’écosystème tout entier »

« Prise en compte des facteurs environnementaux dans notre santé, comprendre quels sont ces facteurs, leurs impacts sur notre santé et comment agir sur ces facteurs »

« En un mot qualité de l’environnement et santé humaine sont intimement liées ; en fait ils ne font qu’un ; la dégradation galopante de nos conditions de vie sur la planète ne sera pas sans conséquences graves pour l’humanité »

« C’est l’impact de l’environnement du milieu dans lequel on vit sur notre santé »

« La santé environnementale décrit selon moi à la fois la qualité et la résilience des milieux naturels de la faune et de la flore qui nous entourent, ainsi que les bénéfiques impacts que ceux-ci ont sur la santé humaine en général »

« La santé environnementale étudie l’impact sur la santé humaine et la qualité de la vie des diverses pollutions chimiques biologiques sociales psychologiques de notre environnement ; informer prévenir réduire ces pollutions pour améliorer la santé des populations actuelles et futures »

« Ensemble de facteurs environnementaux physiques chimiques biologiques sociaux pouvant avoir une influence directe ou indirecte sur la santé de la population ; effets chroniques ou aigus via différentes voies d’exposition »

Classe 2 « cadre de vie sain, préserver »

Les idées majeures portent ici sur la préservation et le respect du lieu de vie (privé et professionnel) et de l’environnement, ainsi que l’accès aux soins de proximité (« vie/vivre », « sain », « lieu », « soin », « cadre », « préserver », « santé », « travail », « professionnel », « protéger », « contribuer », etc.). Les propositions présentes dans cette classe développent des aspects plutôt plus positifs, et décrivent un environnement sain comme favorable.

Illustration par des verbatim

« Un environnement non pollué respectant toute forme de vie animale végétale »

« La santé dans son lieu de vie ou son travail »

« Amélioration de l’environnement par la réduction des pollutions afin de préserver la santé des citoyens de notre planète et améliorer leur cadre de vie »

« L’environnement dans lequel nous vivons et travaillons doit être facteur de bonne santé, il ne doit pas contribuer à la survenance d’une maladie ou accroître la gravité d’une maladie ou handicap préexistants »

« Vivre dans un environnement sain avec de la nature et des professionnels de santé proche et accessible ; donner les moyens écologiques aux personnes »

« La santé environnementale est pour moi le respect du vivant ; la nature doit me fournir une nourriture saine qui me permet de vivre en harmonie avec elle »

Classe 3 « environnement et polluants »

Les termes ayant attirés aux différentes thématiques, milieux ou polluants spécifiques sont largement caractéristiques de cette classe : « air », « eau », « pollution », « bruit », « pesticides », « sol », « produits », « terre », « alimentation », « sonore », « biodiversité », etc. Une précision de la nature des éléments ressentis ou jugés comme ayant un impact négatif sur la santé et l’environnement sont ici apportés par les répondants à l’enquête.

Illustration par des verbatim

« Pollution de l’air, de l’eau, production de l’alimentation même s’il est toujours possible de choisir son alimentation et de lutter contre certaines aberrations environnementales à titre individuel ou collectif »

« Tous les facteurs environnementaux qui influent sur notre santé ; particules dans l’air que nous respirons - pollution dans notre alimentation, additifs cancérigènes, perturbateurs endocriniens dans nos produits d’hygiène et autre »

« Qualité des eaux, de l’air, des sols en se protégeant du bruit tant à l’extérieur que dans les espaces clos que sont les bâtiments en améliorant la qualité de l’air intérieur et en luttant contre l’insalubrité les expositions au plomb ou aux fibres d’amiante »

« Pour les humains, qualité de l’air que nous respirons, forêts, synthèse chlorophyllienne, qualité de l’eau, qualité des aliments, produits utilisés par les agriculteurs pour la nature la biodiversité, arrêter les pesticides et tous les produits chimiques, arrêter le pillage des terres agricoles afin de bétonner »

« Les conséquences provoquées par les différents facteurs liés à l’environnement ; pollutions air, eau, terre, nuisances sonores, visuelles sur la santé »

« Le bon état de notre environnement, qualité de l’air, de l’eau, du sol conditionne notre santé ; il faut en fait mettre en avant une logique de santé globale, celle de l’environnement celle des êtres humains »

« La santé environnementale peut s’entendre comme la qualité de vie que notre territoire nous offre ; les services, la qualité de l’air, le trafic routier, l’absence de fortes nuisances sonores »

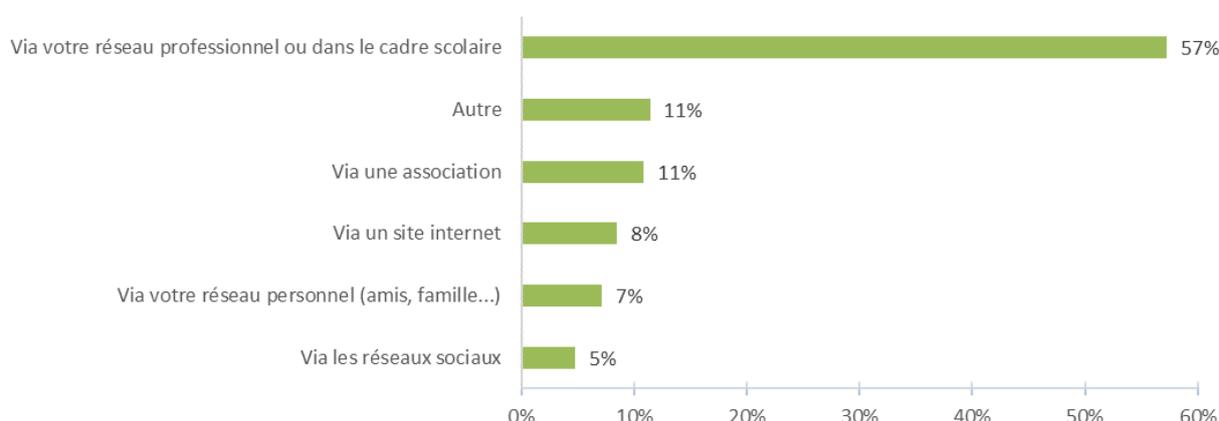
« Avez-vous déjà entendu parler du Plan régional santé environnement (PRSE) Grand Est ? »

Seuls 23 % (377 répondants) ont déjà entendu parler du PRSE Grand Est. Une majorité d’entre eux (57 %) déclare en avoir entendu parler *via* leur réseau professionnel ou dans le cadre scolaire (Figure 6).

Parmi ces 377 répondants, 40 % déclarent travailler ou avoir déjà travaillé dans le domaine de l’environnement, 38 % dans le domaine de la santé. Parmi les répondants déclarant travailler ou ayant travaillé dans le domaine de la santé, 29 % ont déjà entendu parler du PRSE Grand Est (soit 145 répondants), 45 % parmi ceux travaillant dans le secteur de l’environnement (151 répondants) soit une proportion plus élevée que dans l’ensemble de la population des répondants. Parmi les répondants ayant travaillé ou travaillant dans les domaines de la santé ET de l’environnement, 58 % d’entre eux ont déjà entendu parler du PRSE Grand Est (45 répondants). Ces effectifs faibles de répondants concernés limitent toutefois la portée des résultats.

On peut noter que trois quarts des personnes ayant répondu à l’enquête d’opinion n’ont jamais entendu parler du Plan régional santé environnement.

Figure 6 : « Comment avez-vous entendu parler du PRSE ? » (n=377)

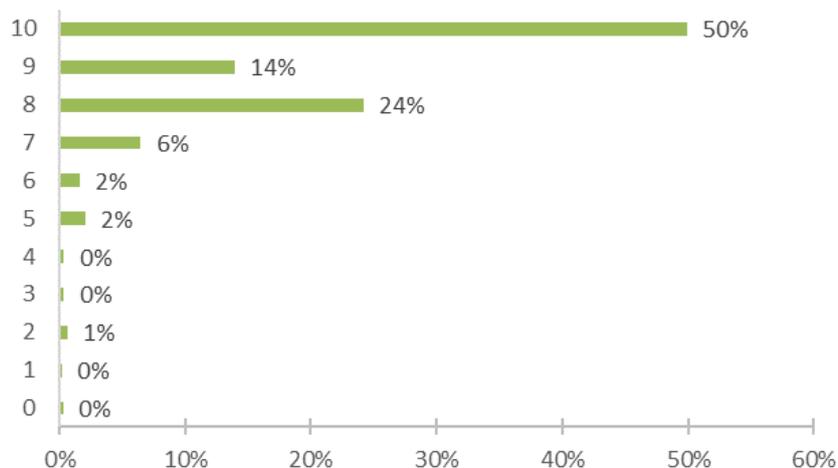


Sources : Enquête d’opinion PRSE 2022, Exploitation ORS Grand Est.

« Selon vous, quelle est l’importance du lien entre l’environnement et la santé ? »

Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant une absence de lien, 10 un lien très élevé), plus de 8 répondants à l’enquête sur dix (88 %) accordent une note située entre 8 et 10 à l’importance du lien entre santé et environnement (médiane=9,0 ; moyenne=8,9) (Figure 7).

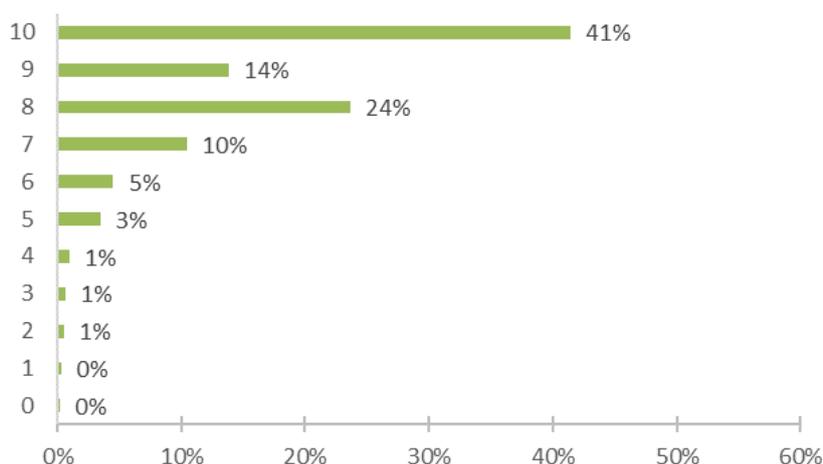
Figure 7 : « Selon vous, quelle est l’importance du lien entre l’environnement et la santé ? » (n=1 636)



Sources : Enquête d’opinion PRSE 2022, Exploitation ORS Grand Est.

Les participants à l’enquête ont ensuite été invités à évaluer, toujours sur une échelle allant de 0 à 10 (0 signifiant une absence de préoccupations, 10 un niveau très élevé de préoccupations), leur niveau de préoccupations aux problèmes environnementaux et à leur résolution. Comme pour la question précédente, une majorité des répondants (79 %) attribue une note comprise entre 8 et 10 (médiane=9,0 ; moyenne=8,5) (Figure 8).

Figure 8 : « Quel est votre niveau de préoccupation par rapport aux problèmes environnementaux et leur résolution ? » (n=1 636)



Sources : Enquête d’opinion PRSE 2022, Exploitation ORS Grand Est.

Par rapport à la précédente enquête, même si les résultats ne sont pas strictement comparables (volontaires différents, non représentativité de la population générale), les parts de répondants attribuant les notes les plus élevées à ces questions ont augmenté, notamment pour ce qui concerne le niveau de préoccupation (en 2016, 67 % de notes de 8 à 10 contre 79 % en 2022), signifiant peut-être une information et surtout une préoccupation croissantes sur les sujets liés à la santé environnement.

Mise en perspective

La Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale (FSEMF) a réalisé un baromètre présenté en 2022 sur « Les Français et la santé environnementale ». Cette enquête a été menée par l’institut Viavoice en ligne en 2022 auprès du grand public (échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population résidant en France métropolitaine, âgée de 16 ans et plus) et de professionnels du secteur médico-social (échantillon de 250 personnes travaillant dans le secteur du médico-social). Pour le grand public, la représentativité est assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession, région et catégorie d’agglomération.

Le principal résultat de cette étude est que **3 répondants sur 4 déclaraient éprouver de l’anxiété liée à l’environnement**. En détails, **83 % des répondants se déclaraient intéressés par le sujet de la santé environnementale, 89 % déclaraient que l’impact de l’environnement sur la santé est évident et 90 % d’entre eux disaient avoir conscience du caractère systémique de la santé environnementale et du lien entre la santé humaine et les différents écosystèmes (« One Health »)**. Près d’un répondant sur deux disait percevoir davantage l’impact de l’environnement sur la santé depuis le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

En revanche, les répondants se disaient peu informés sur les connaissances scientifiques, sur les politiques menées, sur les évolutions réglementaires aux niveaux européen et international et sur le respect des réglementations, mais **exprimaient dans la majorité des cas une volonté d’information**.

Cette enquête révélait également **2 freins principaux aux changements de comportement : le manque de moyens pour changer ses habitudes et l’attente de l’impulsion des pouvoirs publics**. Plus de 8 répondants sur 10 jugeaient important d’intégrer la santé environnementale dans le système de santé et de protection sociale. Les attentes exprimées par les répondants étaient l’information, la prévention et la prise en compte de la santé environnementale dans le système de protection sociale et de santé. Les acteurs de confiance cités étaient les experts scientifiques, les professionnels de santé et les associations et les collectivités territoriales.

Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale, « Baromètre Les Français et la Santé Environnementale », Mars 2022.

IV. Niveau d’information

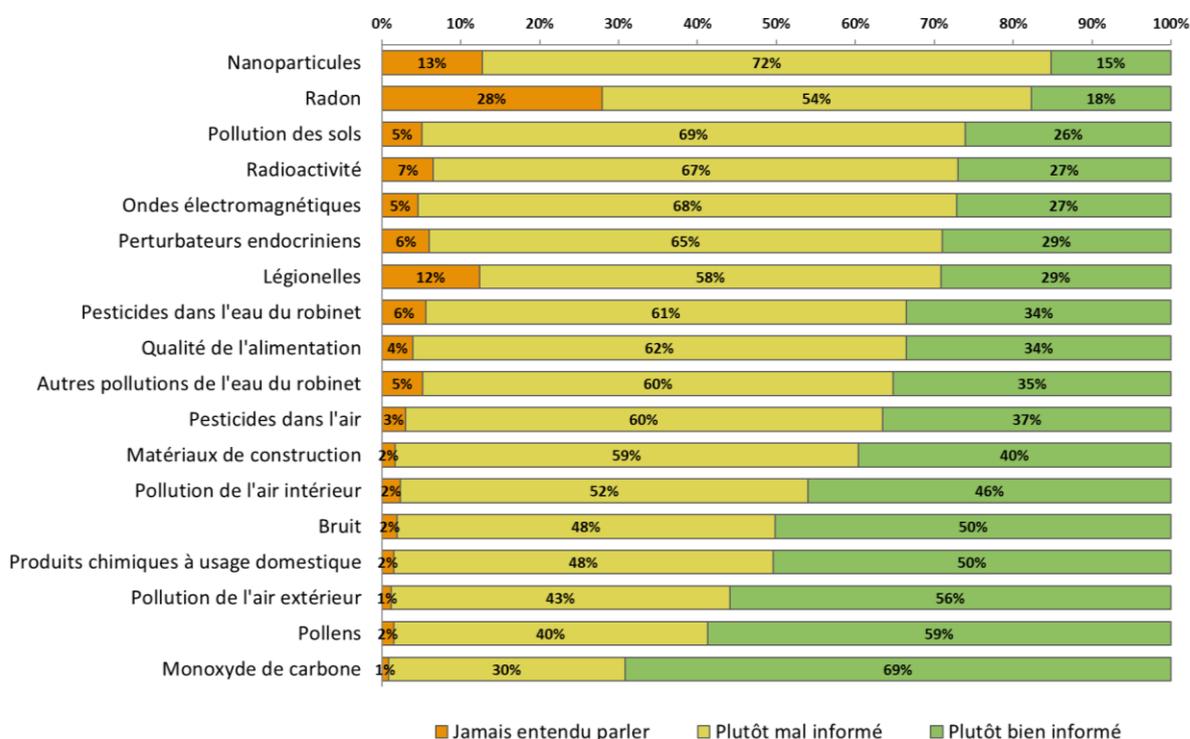
Au regard d’une liste de 18 problématiques, il a d’abord été demandé aux répondants d’évaluer leur niveau d’information : « **Par rapport aux thèmes suivants et leurs éventuels effets sur la santé, avez-vous le sentiment d’être plutôt bien informé(e), plutôt mal informé(e), vous n’en avez jamais entendu parler ?** ». Les thématiques présentées étaient les suivantes :

- La pollution de l’air extérieur (particules, dioxyde d’azote, ozone, etc.) ;
- Les pesticides (produits phytosanitaires) dans l’air ;
- Les pollens ;
- La pollution de l’air intérieur (habitations, écoles, bureaux, etc.) ;
- Les produits chimiques à usage domestique (produits ménagers, de bricolage, de jardinage, etc.) ;
- Les matériaux de construction (amiante, laine de verre, laine de roche, PVC des fenêtres et des sols, etc.) ;
- Le monoxyde de carbone ;
- Le radon dans les habitations ;
- Le bruit (trafic, musiques amplifiées, etc.) ;
- Les légionelles ;
- Les pesticides dans l’eau du robinet ;
- D’autres pollutions de l’eau du robinet (nitrates, métaux lourds, bactéries et autres micro-organismes, etc.) ;
- La qualité de l’alimentation (présence de pesticides, de métaux lourds, de contaminants chimiques, etc.) ;
- La pollution des sols ;
- Les ondes électromagnétiques (téléphones portables, antennes relais, Wifi, lignes à haute tension, etc.) ;
- La radioactivité ;
- Les nanoparticules ;
- Les perturbateurs endocriniens.

Les répondants déclarent des niveaux d’information (Figure 9) :

- Élevés pour le monoxyde de carbone et les pollens : ils sont respectivement 69 % et 59 % à se dire « **plutôt bien informés** » pour ces thématiques ;
- Importants également pour la pollution de l’air extérieur (56 % déclarent être bien informés), les produits chimiques à usage domestique et le bruit (50 %) ;
- Faibles pour les nanoparticules et le radon : ils ne sont qu’entre 15 % et 18 % à se dire « **plutôt bien informés** ».

Figure 9 : « Par rapport aux thèmes suivants et leurs éventuels effets sur la santé, avez-vous le sentiment d’être plutôt bien informé(e), plutôt mal informé(e), vous n’en avez jamais entendu parler ? » (n=1 636)



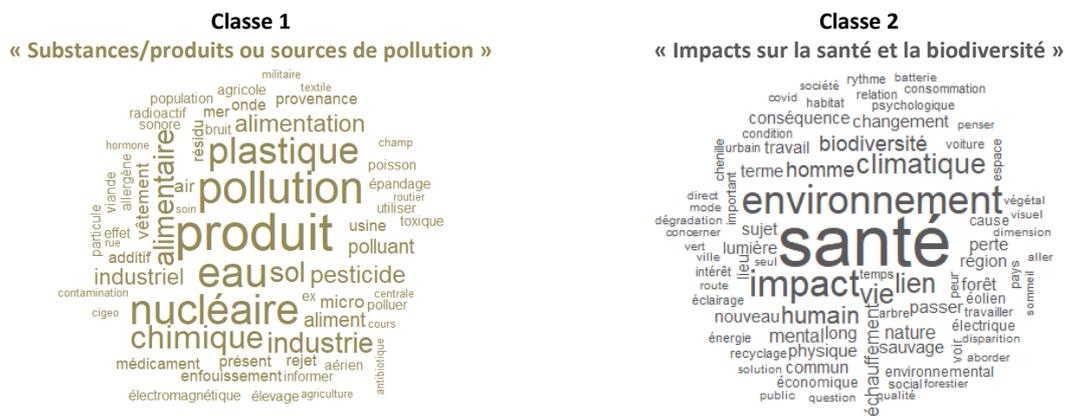
Sources : Enquête d’opinion PRSE 2022, Exploitation ORS Grand Est.

Par rapport à la précédente enquête, même si les résultats ne sont pas strictement comparables (volontaires différents, non représentativité de la population générale), on retrouve les mêmes thématiques pour lesquelles les parts de répondants se déclarant bien informés sont les plus élevées et à l’inverse pour lesquelles elles sont les plus faibles. On peut toutefois observer qu’en général, les parts de répondants plutôt bien informés ont progressé pour quasi l’ensemble des thématiques (sauf les légionelles, ondes électromagnétiques pour lesquelles elles ont diminué). Les plus fortes progressions sont notées pour les perturbateurs endocriniens (de 15 % à 29 % de répondants plutôt bien informés), le radon (de 10 % à 18 %) mais aussi la qualité de l’alimentation (de 23 % à 34 %), signe peut-être d’une certaine portée des actions/informations menées sur ces sujets en région comme au national.

Il est également intéressant de focaliser l’analyse sur la modalité « **jamais entendu parler** ». Le radon est la thématique pour laquelle la part de répondants n’en ayant jamais entendu parlé est la plus élevée (28 % en 2022) ; il convient toutefois de rappeler que l’exposition potentielle au radon est variable selon les territoires. La majeure partie des communes en Grand Est sont situées en zone de potentiel de catégorie 1 (teneurs en uranium faibles et donc concentrations en radon faibles) ; les communes situées en zones de catégories 2 ou 3 sont géographiquement localisées et regroupées (Cf. pour plus de détail la [cartographie du potentiel radon de l’Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - IRSN](#)).

Afin d’analyser finement ces relations de similarité, les propositions formulées ont été classées selon la méthode Alceste (Figure 11).

Figure 11 : Nuages de mots caractéristiques de chaque classe - « Y a-t-il d'autre(s) sujet(s) en lien avec la santé et l'environnement sur le(s)quel(s) vous estimez être plutôt mal informé(e) ? »



Sources : Enquête d’opinion PRSE 2022, Exploitation ORS Grand Est, Logiciel Iramuteq.

Deux types de propositions regroupées ici en deux classes (équivalentes en nombre de propositions) ont ainsi été mises en avant :

Classe 1 « substances/produits ou sources de pollution »

Les éléments cités dans cette classe se regroupent autour de mots clés comme par exemples : « produit », « eau », « nucléaire », « plastique », « chimiques », « sol », « industrie », « alimentaire », « air », « vêtement », etc. On retrouve des produits ou sources de pollution communs à ceux qui figuraient dans la classe 3 des propositions issues de la question « Selon vous, qu’est-ce que signifie le terme "santé environnement" ? ». Se retrouvent également des substances non explicitement listées précédemment comme les plastiques, les additifs, les hormones, les médicaments, etc., ainsi que des thèmes spécifiques (comme le nucléaire ou les allergènes). Au-delà des thématiques qui faisaient l’objet de questions dans la présente enquête (comme l’alimentation, les sols ou l’eau), les répondants apportent des précisions quant à certaines sources de contamination du quotidien comme les produits présents sur les vêtements.

« Les plastiques présents dans l’eau, l’alimentation, les produits présents sur les vêtements neufs ; est ce que le sol de ma ville est pollué, la pollution par les industries chimiques ; j’achète du terreau bio pour mes plantations de balcon contient il des polluants »

« La méconnaissance du sous-sol et la géothermie, les industries chimiques et la géothermie, les centrales nucléaires et les zones sismiques, la pratique agricole locale, la présence de centrales nucléaires et les conséquences sur les populations ; la localisation des usines chimiques et les dangers induits »

« Les médicaments et notamment les antibiotiques donnés aux animaux d’élevage et qui se retrouvent dans l’alimentation, lait et ses dérivés, viandes mais aussi dans le sol par les déjections de ces animaux »

« Les additifs alimentaires, les épandages aériens clandestins de produits toxiques servant à la modification du climat, les ondes électromagnétiques, l’amiante, les algues vertes, l’industrie nucléaire, les activités militaires »

« Les antibiotiques dans les produits alimentaires d’origine animale, les métaux lourds, les pollutions historiques, PCB [polychlorobiphényles]¹ par ex »

« Espèces nuisibles, plantes, insectes allergènes dans les aliments allergènes ou produits toxiques présents dans les teintures des vêtements »

« Pollution de l’eau aux solutions chimiques, microplastiques, résidus médicamenteux, hormones etc. »

¹ Les éléments entre crochets ont été ajoutés par les auteurs de ce rapport afin de préciser l’abréviation.

Classe 2 « impacts sur la santé et la biodiversité »

Cette classe regroupe des termes relatifs aux impacts négatifs ou néfastes pour la santé et la biodiversité : « santé », « environnement », « climat », « biodiversité », « réchauffement », « nature », « mental », « changement », etc. Ce qui est entendu plus précisément par « santé » ou par « environnement » y est perceptible au travers des *verbatim* : il est ainsi question notamment de santé mentale, de santé animale, de biodiversité, de nature, ou encore de conséquences sur le climat, l’artificialisation des sols, l’importance des espaces verts, la perte de contact avec la nature ou en termes de pollution lumineuse. La conscience des cumuls d’expositions et de défaveurs socio-économiques est également notable et il convient de relever des interrogations quant au poids des intérêts économiques et à la qualité des études d’impact.

Illustration par des *verbatim*

« Concernant tous les impacts indirects, minéralisation de l’environnement proche, îlots de chaleur, perte de contact avec la nature en ville, impacts du changement climatique, pollution des sols, etc., ainsi que les impacts très importants de la pandémie sur notre santé physique et psychique »

« Etudes d’impact souvent très superficielles pour des installations industrielles copiés collés fréquents ; les intérêts économiques priment souvent sur la qualité de l’analyse des impacts pour la santé humaine et pour l’environnement, flore et faune »

« Les fameuses antennes 5G, tout ce qui est pollution avec un impact sur la santé mentale en plus de la santé physique, la pollution auditive, l’absence d’accès à des espaces naturels, le lien entre santé environnementale et inégalités socio-économiques, les impacts cumulés d’exposition prolongée à un environnement dégradé »

« Il y a lieu de faire le lien avec réchauffement climatique et conséquence sur la santé environnementale »

« La pollution lumineuse et ses conséquences à la fois sur les animaux et les humains, troubles du sommeil, etc. »

« Lien entre santé et biodiversité, exemple avec l’émergence de zoonoses potentiellement épidémiques chez l’homme »

« La gestion des forêts, l’impact de la consommation sur l’environnement, la transparence sur les marchés publics notamment en termes d’infrastructures, l’impact des lobbyistes dans les choix des politiques locaux, le poids de l’agriculture intensive sur l’environnement ; bref un très grand nombre de sujets structurants »

Mise en perspective

Des baromètres d’opinions ont été développés par le Commissariat général au développement durable (CGDD - Service de la donnée et des études statistiques, SDES). La méthodologie utilisée lors du dernier baromètre est un entretien téléphonique réalisé par l’Insee chaque mois dans le cadre de l’enquête de conjoncture auprès des ménages (Came) auprès de 1 800 individus environ. Dans le domaine des préoccupations environnementales, **le changement climatique est cité comme la principale préoccupation des Français** (à noter que cette thématique n’est pas questionnée dans la dernière enquête PRSE Grand Est mais qu’elle a été mentionnée dans une question ouverte). **Ensuite vient la pollution de l’air** qui occupe une part de plus en plus importante dans l’esprit des personnes interrogées.

Concernant la question des problèmes environnementaux au quotidien, environ un quart des Français ne déclarait aucun problème à propos des différentes situations qui pourraient les concerner dans leur quartier.

La question du manque des transports en commun était le problème de proximité le plus fréquemment évoqué. La qualité de l’air arrivait en seconde position, à égalité avec le bruit. Les problèmes liés au bruit et à la pollution atmosphérique étaient essentiellement cités par les enquêtés résidant dans les grandes métropoles urbaines, contrairement au manque de transports en commun qui était un problème majoritairement évoqué dans les territoires ruraux.

Sur le thème des priorités en matière de protection de l’environnement, un Français sur deux citait les pouvoirs publics comme acteur qui devrait agir en priorité sur la protection de l’environnement, un sur quatre les entreprises puis un sur cinq citait les ménages eux-mêmes. La lutte contre le réchauffement de la planète serait la principale action à mener par l’Etat selon les Français.

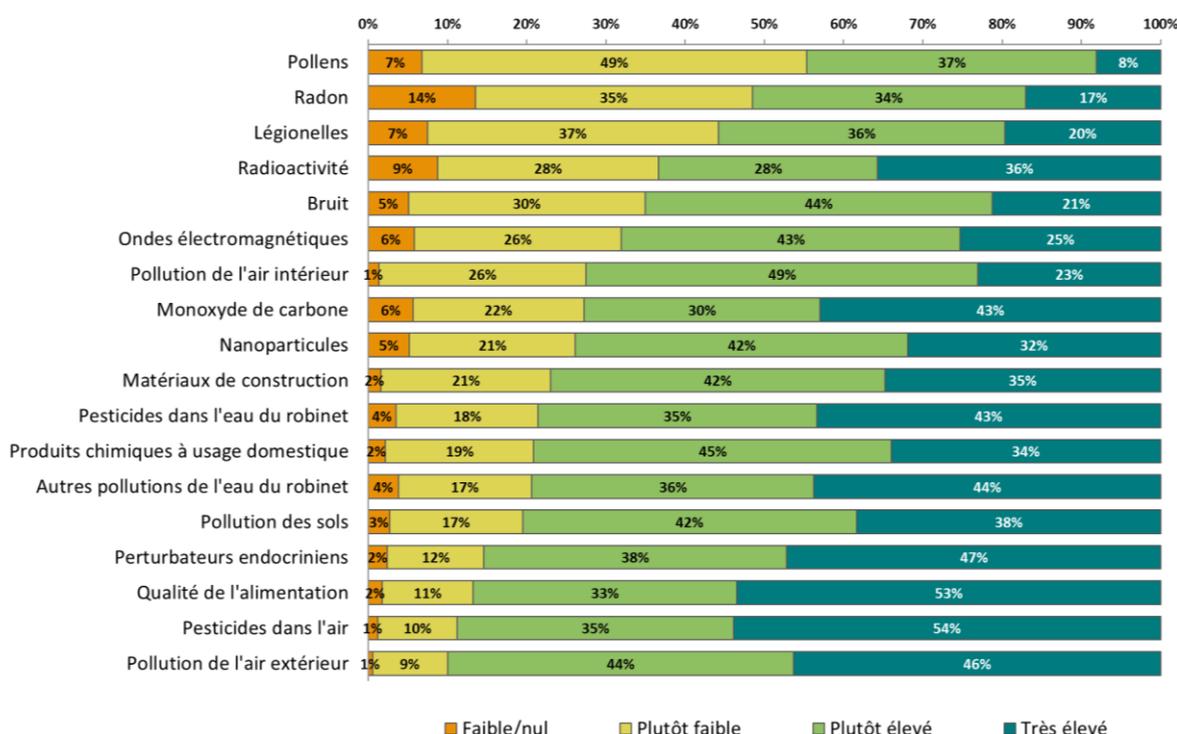
CGDD, Direction du ministère de la Transition écologique. « Opinions des Français sur l’environnement », Portail <https://www.notre-environnement.gouv.fr/>, consulté en avril 2022.

V. Estimation du risque

Concernant exactement les mêmes problématiques que celles retenues pour l’évaluation du niveau d’information, il a ensuite été demandé aux répondants d’estimer le niveau de risque perçu : « **Diriez-vous que les thèmes suivants présentent un risque très élevé, plutôt élevé, plutôt faible ou très faible/nul pour votre santé et celle de votre entourage ?** ».

Pollution de l’air extérieur, pesticides dans l’air, qualité de l’alimentation et perturbateurs endocriniens sont les thématiques estimées comme présentant un risque « **très élevé** » ou « **plutôt élevé** » (pour 85 % à 90 % des répondants), alors que pollens et radon se retrouvent à l’autre extrémité de l’échelle (45 % à 51 % des répondants) (Figure 12).

Figure 12 : « Diriez-vous que les thèmes suivants présentent un risque très élevé, plutôt élevé, plutôt faible ou très faible/nul pour votre santé et celle de votre entourage ? » (n=1 636)



Sources : Enquête d’opinion PRSE 2022, Exploitation ORS Grand Est.

Par rapport à la précédente enquête, même si les résultats ne sont pas strictement comparables (volontaires différents, non représentativité de la population générale), la part de répondants percevant des risques plutôt élevés ou très élevés augmente pour toutes les thématiques listées, et en particulier pour les nanoparticules (de 46 % à 74 % de répondants considérant un risque plutôt élevé ou très élevé), le radon (de 34 % à 52 %) puis les perturbateurs endocriniens (de 63 % à 85 %). On retrouve néanmoins les mêmes thématiques pour lesquelles les parts de répondants percevant les niveaux de risques plutôt élevés ou élevés sont les plus importantes (air extérieur, pesticides dans l’air, qualité de l’alimentation rejoints en 2022 par les perturbateurs endocriniens) et pour lesquelles elles sont les plus faibles (radon, pollens)

Mise en perspective

Le baromètre 2021 de l’IRSN a été produit grâce aux résultats d’une enquête sur Internet réalisée par Harris Interactive du 17 au 25 novembre 2020 auprès d’un échantillon représentatif de 2 011 personnes. Le principal sujet de préoccupation des Français en 2020 cité était « la santé » (26 %), probablement en lien avec le contexte pandémique. Venaient ensuite le terrorisme (19 %) et le dérèglement climatique (15 %). **Concernant les préoccupations environnementales principales, le dérèglement climatique était clairement cité prioritairement par les personnes interrogées avec 39 % des réponses.** Arrivaient ensuite assez loin derrière « la disparition d’espèces animales » (19 %) et « les dommages liés aux catastrophes naturelles » (13 %). Sur la thématique de la perception des catastrophes, les installations nucléaires et chimiques étaient citées comme les installations les plus susceptibles de provoquer un accident grave, réponse stable depuis quelques années.

En 2020, 61 % des Français déclaraient faire confiance dans les institutions scientifiques, soit une solide majorité mais en baisse de 10 points par rapport à 2019. Les experts scientifiques récoltaient 50 % d’opinion positive. La qualité la plus attendue d’un expert serait la compétence (34 %), devant « l’honnêteté dans sa démarche scientifique » (26 %) et l’indépendance (20 %). L’accès aux données était déclaré comme prioritaire par les répondants, 71 % d’entre eux jugeant prioritaire que les organismes d’expertise rendent publics leurs rapports.

Les Français ont été interrogés sur le niveau de risque qu’ils associent à 31 situations indépendamment les unes des autres. Le terrorisme (76 % de risque « élevé » ou « très élevé ») et le cancer (73 %) sont les thématiques dont le risque était estimé comme étant le plus élevé. Les pandémies se trouvaient à la troisième place avec 71 %. Concernant l’acceptabilité des installations, seuls 5 % des Français déclaraient qu’ils accepteraient de vivre à proximité d’un site de stockage de déchets chimiques.

L’avis des Français sur le nucléaire est partagé. La moitié d’entre eux affirmait que « la construction des centrales a été une bonne chose ». En revanche, ils se déclaraient plutôt défavorables à la construction de nouvelles centrales (45 %). A propos des intervenants du nucléaire, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l’Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l’IRSN étaient présentés comme les acteurs les plus compétents et crédibles.

(IRSN), Baromètre 2021 - La perception des risques et de la sécurité par les Français, 2021.

Au-delà des simples nuages de mots qui permettent de visualiser rapidement les principaux mots clés relatifs à la classe considérée (Figure 15), les principales caractéristiques de chaque classe ont été établies. Les voici de manière synthétique, illustrés par des *verbatim* :

Classe 1 « politiques de santé publique, agir à l’échelle de la population »

Cette classe est axée sur la prise de mesures politiques et réglementaires en faveur de l’environnement et de la population, ainsi que sur la prise de conscience sur les enjeux relatifs à la santé et à l’environnement (« prendre », « mesure », « politique », « environnemental », « conscience », « population », « agir », « place », « mettre », « appliquer », « santé », etc.).

Illustration par des *verbatim*

« Sensibiliser la population aux bons gestes prendre des mesures concrètes pour réduire les sources de nuisance »

« Communiquer et informer sur ces sujets pour générer une prise de conscience »

« Prendre conscience des conséquences de ces différentes pollutions sur notre santé mais surtout des décisions politiques fortes qui permettront de lutter contre ces pollutions »

« Mener une véritable politique globale en faveur de l’environnement sans prendre en considération les positions des lobbys que les politiques légifèrent en envoyant un signal fort et qu’ils tiennent leurs engagements »

« Surveiller mesurer et mettre en place des mesures et des aides pour les réaliser, faire appliquer les mesures »

« La détermination de seuils valeurs limites mis à jour en même temps que les connaissances scientifiques et leur imposition à tous les acteurs concernés par la réglementation ; les contrôles fréquents par un organisme externe aux parties concernées et supervisé par l’état l’information du public »

Classe 2 « agriculture biologique, réduire l’usage des produits chimiques et pesticides, adopter des nouveaux comportements »

Les idées formulées dans cette classe se concentrent autour de la présence de produits (chimiques, pesticides) dans l’environnement et l’alimentation notamment et visent la réduction, voire l’interdiction de ceux-ci pour consommer sain et naturel (« produit », « chimique », « pesticide », « alimentation », « agriculture », « réduire », « production », « bio », « interdire », « réduire », « utilisation », etc.). Le besoin de réfléchir en individuel à la manière de (sur)consommer transparaît également dans les propositions.

Illustration par des verbatim

« Des produits alimentaires plus sains, le bio, privilégier le circuit court, ralentir la consommation de masse que ce soit dans l’alimentaire ou dans les objets du quotidien etc. bref changer radicalement notre manière de consommer et de vivre »

« Encadrer très fortement l’utilisation des produits chimiques »

« Réduire l’utilisation des pesticides et autres produits chimiques nocifs pour la santé ; réduire la pollution des eaux, des sols, de l’air »

« Une prise de conscience collective, un arrêt de la consommation et de la production de masse, le retour à une alimentation simple et non transformée, une consommation locale directe producteur ; l’arrêt du plastique, des pesticides, des produits chimiques »

« Labelliser les produits, réduire l’agriculture intensive, passer au bio local, réduire la circulation des véhicules polluants, ventiler les habitations »

« Réduire la surconsommation et favoriser les produits naturels et se limiter à l’essentiel et aux produits de saison »

« Utiliser moins de plastiques et d’emballage, aller vers des produits solides comme le déodorant, arrêter les aérosols, manger en culture raisonnée voire bio et local, utiliser nos jambes et nos vélos »

Classe 3 « favoriser les transports en commun, repenser l’urbanisme »

Ce sont les termes relatifs aux transports en commun en zone urbaine qui sont mis en avant dans cette classe ainsi que la place de la voiture dans la ville (« transport », « commun », « ville », « train », « route », « arbre », « voiture », « terre », « construire », « forêt », « espace », etc.).

Illustration par des verbatim

« Développer les transports en commun, bus, train ; favoriser le covoiturage en dédiant 1 voie à partir de 2 ou 3 personnes dans le véhicule ; poursuivre le développement de pistes cyclables »

« Améliorer la communication autour de ces problématiques environnementales, passer le centre-ville des différentes agglomérations en piétons uniquement, développer le réseau de transports en communs, développer les espaces verts »

« Favoriser les transports en commun, transport gratuit dans les agglomérations, favoriser les commerces de proximités et productions locales, remettre les commerces dans les centres villes et stopper le développement des zones commerciales »

« Réduire la circulation automobile, développer les transports en commun, réduire le trafic aérien et privilégier le train pour les courtes distances ; développer une agriculture sans pesticides moins gourmande en eau, développer les énergies renouvelables »

« Développer les transports en commun en ville et à la campagne et le transport de marchandises par train, interdire le transit des marchandises en camion par la France, planter des arbres des forêts en ville et entre les terres agricoles, produire localement des légumes et des fruits bio partout en France »

« Repenser l’urbanisme des villes, exclusion progressive des voitures, transport en commun, développement du vélo, retour des espaces verts et faire évoluer notre système agricole pour avoir une production et des produits de meilleure qualité »

« Arrêter de construire du neuf et de rogner sur les espaces naturels parcs forêts champs qui contribuent à la santé physique et morale ; réutiliser l’existant »

Classe 4 « prévention et information, notamment des jeunes »

Les termes spécifiques à cette classe portent sur l'information et la prévention notamment chez les jeunes, afin de les sensibiliser de manière pédagogique aux questions relatives à la santé environnementale (« information/informer », « jeune », « prévention », « clair », « âge », « communication », « risque », « éducation », « école », « journal », « sensibilisation », etc.).

Illustration par des verbatim

« Mieux informer la population dès le plus jeune âge en rendant les informations plus accessibles afin que chacun comprenne mieux les risques auxquels chacun s'expose afin de mieux se protéger et protéger son environnement »

« La prévention et l'accès aux connaissances à l'information dès le plus jeune âge »

« La prévention est une première étape et surtout des campagnes d'informations et de sensibilisation bien ciblées et non redondantes qui n'ont plus l'effet escompté ; trop d'infos tue l'info »

« Amélioration des connaissances sur les impacts des polluants, chaque polluant seul et combinaison de différents polluants ; transparence, sensibilisation et information du public, prévention »

« Faire des campagnes pédagogiques sur les dangers du tabac et de l'alcool en essayant de résoudre le paradoxe nuisible à la santé, mais lucratif pour l'état ; préserver la santé mentale des adolescents en organisant des formations systématiques à l'école sur les dangers des réseaux sociaux »

« Par la diffusion de cartes et d'alertes pollutions atmosphériques dans les médias à l'image des vigilances météo ; actions en amont pour limiter les pollutions, interdiction de certaines substances toxiques ou de certains produits suspects mesures »

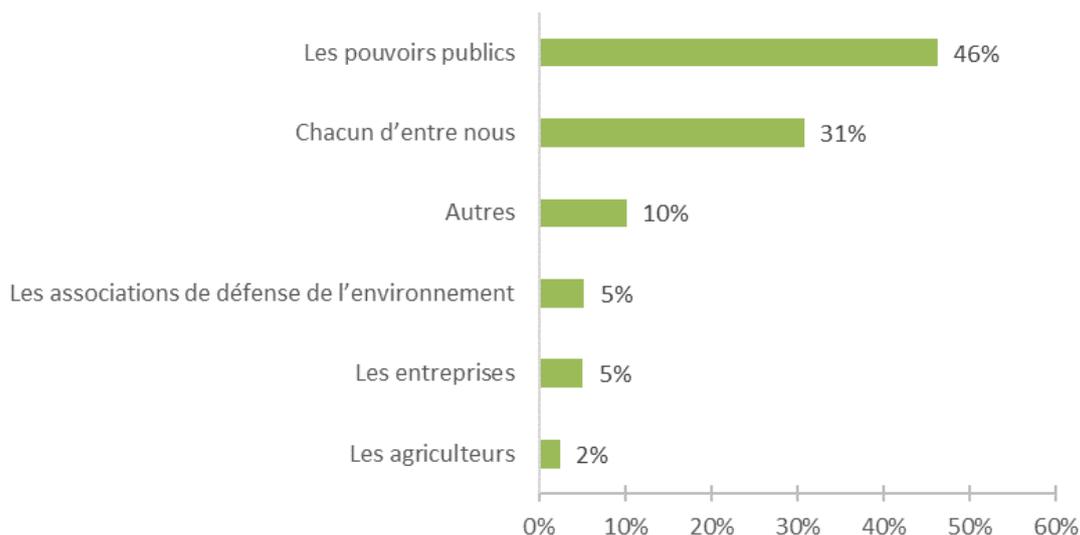
« Une information transparente dans tous les domaines et ciblée selon les lieux qui n'ont pas tous les mêmes risques »

« En matière de problématiques santé environnement, qui selon vous est le mieux placé pour agir ? »

A la question : « En matière de problématiques santé environnement, qui est selon vous le mieux placé pour agir ? », les pouvoirs publics sont considérés comme particulièrement bien placés pour agir par 46 % des répondants, en seconde position apparaît « chacun d’entre nous » pour un peu plus du tiers des répondants, suivis d’une catégorie « Autres » (10 %), les associations de défense de l’environnement et les entreprises (respectivement citées par 5 % des répondants) et les agriculteurs (2 %) (Figure 16).

La catégorie « Autres » regroupe de nombreuses propositions, et l’on retrouve principalement les propositions proposées par défaut, sans doute un moyen pour certains répondants d’insister sur certaines d’entre elles, à l’image de ces deux extraits : « je dirais que tout le monde est concerné on peut cocher toutes les propositions ci-dessus », « tout le monde, chacun à son propre niveau ».

Figure 16 : « En matière de problématiques santé environnement, qui selon vous est le mieux placé pour agir ? » (n=1 636)



Sources : Enquête d’opinion PRSE 2022, Exploitation ORS Grand Est.

VI. Mesures adoptées

Enfin, les participants étaient invités à répondre à la question suivante : « **Vous personnellement, pour améliorer la qualité de votre environnement et de votre santé, quelles sont les mesures que vous faites systématiquement (ou presque), régulièrement, rarement ou jamais ?** ». Au total, 14 mesures étaient présentées :

- S'informer des problématiques de santé environnementale (articles, sites internet, réunions d'information, etc.) ;
- Consommer des produits locaux et de saison (circuits courts) ;
- Consommer des produits issus de l'agriculture biologique ;
- Ne pas utiliser de pesticides (pour votre jardin, vos plantes de balcon ou de fenêtre, etc.) ;
- Acheter (lorsque vous en avez besoin) des produits de construction et de décoration à faible niveau d'émission en polluants volatils (revêtements de sols, isolants, peintures, vernis, colles, adhésifs) ;
- Lorsqu'il fait froid, mettre un pull supplémentaire plutôt que d'allumer ou augmenter le chauffage ;
- Modérer votre consommation d'électricité et d'eau (éteindre systématiquement les lumières des pièces, ne pas laisser les appareils électriques en veille, éviter de faire couler l'eau inutilement, privilégier des douches courtes, etc.) ;
- Ne jeter aucune substance chimique dans votre évier ou vos toilettes (peinture, vernis, insecticides ou médicaments) ;
- Faire réparer ou recycler vos appareils ménagers, déchets électroniques, piles, etc. ;
- Aérer quotidiennement votre logement (en dehors des heures de pic de pollution) ;
- Utiliser le vélo ou les transports en commun pour se déplacer quotidiennement ;
- Réduire au maximum l'utilisation de la voiture et ne surtout pas l'utiliser pour des trajets de moins d'un kilomètre ;
- Partager votre véhicule et pratiquer le « covoiturage » pour aller au travail, en cours, en sortie, etc. ;
- Trier ses déchets recyclables dans les conteneurs adaptés (papier, carton, verre).

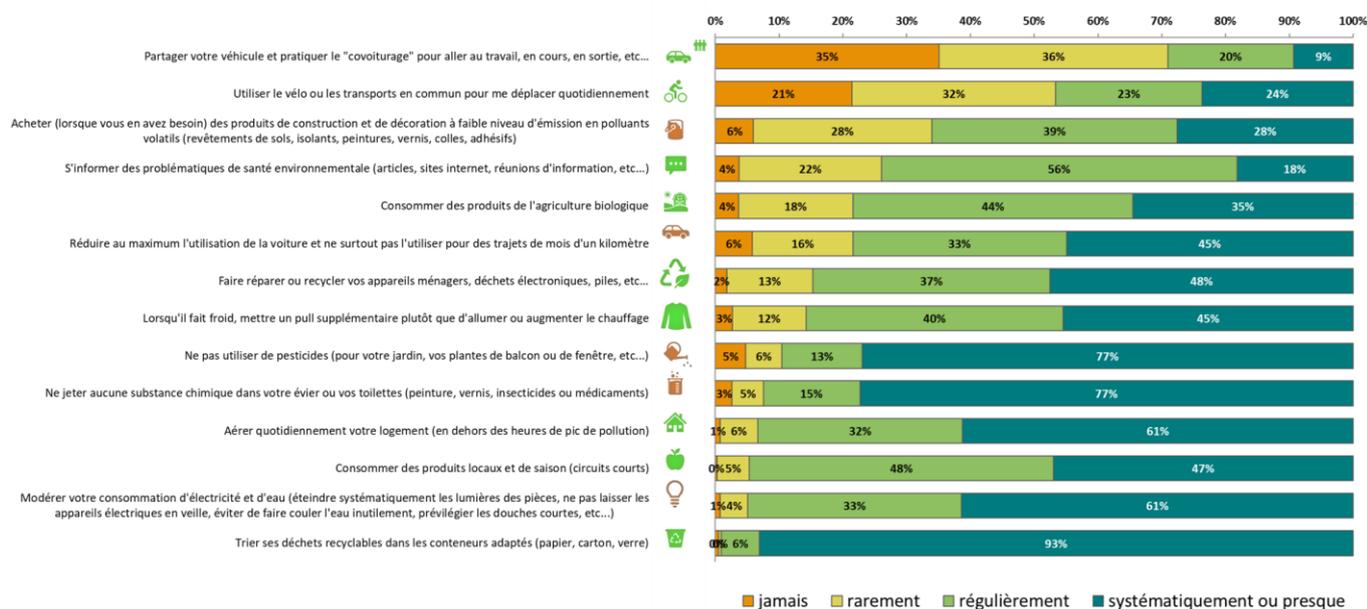
L'adoption de certaines mesures semble être globalement entrée dans les mœurs. Ainsi, les répondants ont en commun le fait d'être très peu nombreux (moins de 10 %) à déclarer ne jamais ou rarement adopter les gestes éco-citoyens suivants :

- Trier ses déchets recyclables dans les conteneurs adaptés (papier, carton, verre) ;
- Modérer votre consommation d'électricité et d'eau (éteindre systématiquement les lumières des pièces, ne pas laisser les appareils électriques en veille, éviter de faire couler l'eau inutilement, privilégier des douches courtes, etc.) ;
- Consommer des produits locaux et de saison (circuits courts) ;
- Aérer quotidiennement votre logement (en dehors des heures de pic de pollution) ;
- Ne jeter aucune substance chimique dans votre évier ou vos toilettes (peinture, vernis, insecticides ou médicaments).

Les mesures déclarées comme étant les plus rarement adoptées par les répondants sont le covoiturage (plus de 70 % des répondants ne le font pas ou rarement) et l'utilisation du vélo et des transports en commun pour se déplacer quotidiennement (53 % des répondants). Au total, en croisant les deux sujets, 45 % des répondants déclarent ne jamais ou rarement opter pour le covoiturage, le vélo ou les déplacements en commun, mais les possibilités de transports en commun, covoiturage ou de se déplacer en vélo sont très variables selon les territoires et sans doute plus développées dans les grandes agglomérations.

Par rapport à la précédente enquête, même si les résultats ne sont pas strictement comparables (volontaires différents, non représentativité de la population générale), les résultats sont globalement similaires. On peut toutefois noter notamment que la part de répondants ne consommant jamais ou rarement des produits locaux a diminué de moitié environ (de 11 à 5 %) et que celle des répondants consommant systématiquement ou quasi des produits issus de l'agriculture biologique a augmenté (de 20 % à 35 %).

Figure 17 : « Vous personnellement, pour améliorer la qualité de votre environnement et de votre santé, quelles sont les mesures que vous faites systématiquement ou presque, régulièrement, rarement ou jamais ? » (n=1 636)



Sources : Enquête d’opinion PRSE 2022, Exploitation ORS Grand Est.

Mise en perspective

Dans la continuité du premier Baromètre Santé Environnement datant de 2007, Santé publique France a réalisé un Baromètre 2019 dans le but d’orienter les futures politiques de santé publique en matière de santé environnement. La méthode utilisée était la génération de numéros de téléphone aléatoire. Plus de 1 000 personnes majeures ont été appelées et 50 % d’entre elles ont accepté de répondre aux questions.

Les thématiques abordées et les comportements interrogés sont quelque peu différents de ceux de l’enquête PRSE Grand Est. Ce sont, pour les thématiques : les perturbateurs endocriniens, les cosmétiques, les polluants dans l’alimentation, la qualité de l’air intérieur, les ultraviolets (UV) artificiels, le monoxyde de carbone, les téléphones portables. Pour les comportements, ce sont : le boycott des entreprises polluantes, les matériaux moins polluants, la consommation d’aliments bio, l’aération du logement, le tri des déchets, l’engagement associatif.

Les principaux résultats montrent que les Français se disaient mal informés concernant les cosmétiques et les perturbateurs endocriniens. Ils considéraient que le monoxyde de carbone et les UV artificiels présentent des risques pour la santé très élevés, contrairement aux cosmétiques et à la qualité de l’air intérieur. Les principaux comportements en faveur de l’environnement déclarés comme étant adoptés par les répondants sont le tri des déchets et l’aération du logement. On observe un lien entre le degré d’information et les actions pour l’environnement. **Plus les personnes se disaient bien informées, plus elles déclaraient adopter des comportements réguliers en faveur de l’environnement.**

Ce baromètre met en évidence que les précédentes campagnes d’information ont porté leurs fruits, les personnes sondées s’étant déclarées mieux informées concernant des sujets qui ont fait l’objet de campagnes de prévention antérieures, comme le monoxyde de carbone et les UV artificiels. Les futures campagnes pourraient quant à elles sensibiliser la population à des sujets pour lesquels ils ne se sentiraient pas bien informés, comme les cosmétiques et les perturbateurs endocriniens.

Mathieu A, Soullier N. Perceptions des risques environnementaux et comportements en faveur de l’environnement – Premier volet. Résultats du Baromètre de Santé publique France 2019. Saint-Maurice : Santé publique France, 2021. 18 p.

VII. Discussion, conclusion et perspectives

L’enquête d’opinion présentée dans ce document n’est pas représentative de l’ensemble des habitants de la région Grand Est. En effet, la surreprésentation des cadres confirme que le questionnaire a ciblé principalement un public *a priori* déjà sensibilisé à la santé et à l’environnement. Un enjeu pour le quatrième Plan régional santé environnement Grand Est serait de diversifier les publics répondants (en imaginant de nouvelles modalités d’enquêtes par exemple « en allant vers ») afin de toucher les personnes se sentant moins concernées, dans une optique de réduire les inégalités.

Les résultats de cette nouvelle enquête sont assez proches de ce qui avait été observé lors de la première enquête en 2016, même s’ils ne sont pas strictement comparables (volontaires différents, non représentativité de la population générale). Cependant, quelques évolutions semblent à noter. Par exemple, le niveau de préoccupation des répondants en matière de santé environnement semble en hausse, le niveau d’information à propos de certaines thématiques comme les perturbateurs endocriniens, le radon ou la qualité de l’alimentation est également en progression. On note également des déclarations de changements dans le quotidien des répondants avec par exemple une consommation plus importante de produits issus de l’agriculture biologique.

Le fil des questions de l’enquête a été quasiment reproduit à l’identique par rapport à 2016, mais avec quelques adaptations notamment au niveau des questions ouvertes. La liste des thématiques n’est pas exhaustive et souffre probablement de quelques limites. Certaines thématiques ne vont peut-être pas de soi pour les répondants, comme par exemple celle des perturbateurs endocriniens. En effet, dans la question ouverte les répondants évoquent relativement fréquemment les plastiques ou les médicaments, sans pour autant que lors de l’analyse nous puissions savoir si les répondants vont avoir conscience que ces substances sont des perturbateurs endocriniens. Un travail sur la définition ou la reformulation des thématiques pourrait être intéressant lors d’une future enquête

En outre, un seul champ libre pour chaque question ouverte a été mis en place, ce qui a engendré parfois le développement de plusieurs idées dans une même réponse, ceci induisant une limite dans les analyses produites ici par la méthode Alceste, notamment en termes de répartition des propositions dans chaque classe. Un approfondissement pourrait être fait en prenant le temps de scinder les différentes idées suggérées dans chaque réponse.

En résumé, il apparaît que :

- Le lien entre santé et environnement est considéré comme très fort pour la grande majorité des répondants ;
- Les nanoparticules, le radon, la pollution des sols et la radioactivité sont les thématiques à propos desquelles les répondants se déclaraient le moins bien informés ;
- La pollution de l'air extérieur, les pesticides dans l'air, la qualité de l'alimentation et les perturbateurs endocriniens sont les thématiques considérées comme les plus préoccupantes ;
- Certaines mesures semblent entrées dans les mœurs (comme par exemple le tri des déchets) avec de moins en moins de répondants qui déclarent ne jamais les adopter, alors que d'autres (comme le covoiturage ou l'utilisation du vélo et des transports en commun) sont moins fréquemment adoptées mais ce qui est sans doute lié aux possibilités sur les territoires ; d'autres semblent en progression (consommation locale, de produits biologiques).
- Un certain nombre de répondants estime que « chacun d'entre nous » peut agir.



Observatoire régional de la santé Grand Est (ORS Grand Est)



Siège : Hôpital Civil – Bâtiment 02 – 1^{er} étage
1, place de l'Hôpital – 67091 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 11 69 80

Site de Nancy : 2, rue du Doyen Jacques Parisot
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 67 68 69

Site internet : www.ors-ge.org – E-mail : contact@ors-ge.org